

30.11.2023 – 09:00 Uhr

Binah.ai - Mesurer la tension artérielle avec le smartphone

Berne (ots) -

Dans le cadre d'un projet pilote, la caisse-maladie KPT et le prestataire de services de télémédecine Medi24 lancent un nouveau service d'e-santé unique en Suisse. "Binah.ai" permet aux assurés de mesurer des paramètres vitaux importants, tels que la pression artérielle, la fréquence respiratoire, le pouls et le niveau de stress, à l'aide de leur smartphone.

Au cours des deux dernières années, la KPT a lancé pour ses clientes et clients une série de services en ligne inédits. Ceux-ci comprennent notamment le service de messagerie médicale "DoctorChat", la carte d'assuré virtuelle "ViCard" et l'aide-mémoire numérique "EverAsk". "Ces prestations online ne simplifient pas seulement la vie des assurés, mais améliorent aussi la compétence des patients et la qualité des traitements", explique Peter Hug, membre du Comité directeur de la KPT.

Première évaluation simple et rapide des paramètres vitaux

En collaboration avec Medi24 et l'entreprise Binah.ai, la KPT lance le service d'e-santé "Binah.ai" à titre d'expérience pilote. Cette application en ligne facile d'accès peut mesurer des paramètres vitaux importants par l'intermédiaire de la vidéo. Il suffit aux assurés de la KPT de filmer leur visage pendant 60 secondes avec leur smartphone pour recevoir immédiatement leurs valeurs de tension artérielle, de fréquence respiratoire, de pouls et de niveau de stress. Une future évolution, en cours de développement, permettra la mesure numérique des paramètres sanguins.

"Binah.ai" est un outil pratique qui convient à de multiples usages. "Le service en ligne permet non seulement une première auto-évaluation médicale, mais améliore également les consultations de télémédecine et la qualité des traitements", explique le CEO de Medi24, Nico Zehnder. Lors d'un entretien ou d'un chat, les valeurs peuvent facilement être partagées avec le professionnel de santé, qui bénéficie ainsi de premières indications sur l'état de santé. L'application doit notamment aider les personnes qui ne disposent pas d'appareils de mesure traditionnels à dépister au plus tôt les problèmes de santé. En revanche, Binah.ai ne convient pas pour les urgences médicales et les diagnostics.

L'utilisation de "Binah.ai" est gratuite pour les assurés de la KPT. Aucun enregistrement n'est nécessaire; la mesure et l'évaluation se font de manière anonyme et localement sur le smartphone des utilisatrices et utilisateurs. La protection des données est donc garantie, aucune information personnelle n'est transmise à la KPT ou à Binah.ai. L'expérience pilote avec "Binah.ai" doit se poursuivre jusqu'au début de l'année prochaine, après quoi elle fera l'objet d'une évaluation. "Si "Binah.ai" permet de répondre à un besoin des clients et que les évaluations des utilisateurs sont positives, nous intégrerons ce service définitivement dans le portefeuille de la KPT", précise Peter Hug.

Lien vers le service "Binah.ai"

kpt.ch/binah-fr

Contact:

Beni Meier, responsable Communication d'entreprise Tel. 058 310 97 80, kommunikation@kpt.ch

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100003789/100914039> abgerufen werden.